

This slip is for reference only.

Do not attach it to your tax return.

Box 20 – For the period ending – The last day of the payer's reporting period that is included in this return.

Box 22 – Construction subcontractor payments – The total amount of payments made by the payer to the recipient in the period. **This total may include goods and services tax/harmonized sales tax and provincial or territorial sales tax, if applicable.**

Payer's name – The name of the contractor reporting the payments.

This slip is issued to subcontractors in the construction industry. For information on how to report your business income, including the income declared on this slip, go to www.cra.gc.ca/business, see Guide T4002, *Business and Professional Income*, or call **1-800-959-5525**.

The payer **has sent a copy** of this slip to the Canada Revenue Agency.

Ce feuillet est fourni comme référence seulement.

Ne joignez pas ce feuillet à votre déclaration de revenus.

Case 20 – Pour la période se terminant le – Le dernier jour de la période de déclaration du payeur inclus dans cette déclaration.

Case 22 – Paiements à un sous-traitant de la construction – Le montant total des paiements versés par le payeur au bénéficiaire durant la période. **Ce total peut inclure la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée et la taxe de vente provinciale ou territoriale, le cas échéant.**

Nom du payeur – Le nom de l'entrepreneur qui déclare les paiements.

Ce feuillet est émis aux sous-traitants de l'industrie de la construction. Pour savoir comment déclarer votre revenu d'entreprise, y compris le revenu déclaré sur ce feuillet, allez à www.arc.gc.ca/entreprise, consultez le guide T4002, *Revenus d'entreprise ou de profession libérale*, ou composez le **1-800-959-7775**.

Le payeur **a envoyé une copie** de ce feuillet à l'Agence du revenu du Canada.

This slip is for reference only.

Do not attach it to your tax return.

Box 20 – For the period ending – The last day of the payer's reporting period that is included in this return.

Box 22 – Construction subcontractor payments – The total amount of payments made by the payer to the recipient in the period. **This total may include goods and services tax/harmonized sales tax and provincial or territorial sales tax, if applicable.**

Payer's name – The name of the contractor reporting the payments.

This slip is issued to subcontractors in the construction industry. For information on how to report your business income, including the income declared on this slip, go to www.cra.gc.ca/business, see Guide T4002, *Business and Professional Income*, or call **1-800-959-5525**.

The payer **has sent a copy** of this slip to the Canada Revenue Agency.

Ce feuillet est fourni comme référence seulement.

Ne joignez pas ce feuillet à votre déclaration de revenus.

Case 20 – Pour la période se terminant le – Le dernier jour de la période de déclaration du payeur inclus dans cette déclaration.

Case 22 – Paiements à un sous-traitant de la construction – Le montant total des paiements versés par le payeur au bénéficiaire durant la période. **Ce total peut inclure la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée et la taxe de vente provinciale ou territoriale, le cas échéant.**

Nom du payeur – Le nom de l'entrepreneur qui déclare les paiements.

Ce feuillet est émis aux sous-traitants de l'industrie de la construction. Pour savoir comment déclarer votre revenu d'entreprise, y compris le revenu déclaré sur ce feuillet, allez à www.arc.gc.ca/entreprise, consultez le guide T4002, *Revenus d'entreprise ou de profession libérale*, ou composez le **1-800-959-7775**.

Le payeur **a envoyé une copie** de ce feuillet à l'Agence du revenu du Canada.

This slip is for reference only.

Do not attach it to your tax return.

Box 20 – For the period ending – The last day of the payer's reporting period that is included in this return.

Box 22 – Construction subcontractor payments – The total amount of payments made by the payer to the recipient in the period. **This total may include goods and services tax/harmonized sales tax and provincial or territorial sales tax, if applicable.**

Payer's name – The name of the contractor reporting the payments.

This slip is issued to subcontractors in the construction industry. For information on how to report your business income, including the income declared on this slip, go to www.cra.gc.ca/business, see Guide T4002, *Business and Professional Income*, or call **1-800-959-5525**.

The payer **has sent a copy** of this slip to the Canada Revenue Agency.

Ce feuillet est fourni comme référence seulement.

Ne joignez pas ce feuillet à votre déclaration de revenus.

Case 20 – Pour la période se terminant le – Le dernier jour de la période de déclaration du payeur inclus dans cette déclaration.

Case 22 – Paiements à un sous-traitant de la construction – Le montant total des paiements versés par le payeur au bénéficiaire durant la période. **Ce total peut inclure la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée et la taxe de vente provinciale ou territoriale, le cas échéant.**

Nom du payeur – Le nom de l'entrepreneur qui déclare les paiements.

Ce feuillet est émis aux sous-traitants de l'industrie de la construction. Pour savoir comment déclarer votre revenu d'entreprise, y compris le revenu déclaré sur ce feuillet, allez à www.arc.gc.ca/entreprise, consultez le guide T4002, *Revenus d'entreprise ou de profession libérale*, ou composez le **1-800-959-7775**.

Le payeur **a envoyé une copie** de ce feuillet à l'Agence du revenu du Canada.